



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Que: -

RÈGLEMENT 2021-04 : PROGRAMME MUNICIPAL D'AIDE FINANCIÈRE COMPLÉMENTAIRE AU PROGRAMME ACCÈSLOGIS QUÉBEC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Sainte-Barbe.

QU'un règlement no. 2021-04 concernant un programme municipal d'aide financière complémentaire au programme AccèsLogis Québec a été adopté lors de la séance ordinaire tenue le 6 décembre 2021.

QUE le règlement peut être résumé ainsi :

- Le but est de permettre aux coopératives et aux organismes à but non lucratif de bénéficier du programme AccèsLogis Québec de la Société d'habitation du Québec, le présent règlement instaure un programme municipal d'aide financière complémentaire au programme AccèsLogis Québec.
- Ce programme permet à la municipalité d'accorder à toute coopérative ou à tout organisme à but non lucratif une aide financière pour chaque projet admissible au programme AccèsLogis Québec de la Société d'habitation du Québec sur son territoire.
- L'aide financière accordée par la municipalité dans le cadre du présent programme consiste en :
 - Un crédit de taxes foncières et des services municipaux correspondant à un montant maximal annuel pendant quarante ans (40).
 - Un don de terrain suffisant pour la réalisation d'un projet admissible au Programme AccèsLogis Québec de la Société d'habitation du Québec.

QUE le règlement est disponible pour consultation au bureau de la soussignée, au 470, Chemin de l'Église, Sainte-Barbe (Québec), aux heures normales de bureau.

DONNÉ à Sainte-Barbe ce 7e jour de décembre deux mille vingt et un.

Chantal Girouard
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Chantal Girouard, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Sainte-Barbe, certifie sous serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, le 6 décembre 2021 entre 8 h 00 et 16 h 00.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 6e jour de décembre 2021

Chantal Girouard
Directrice générale et secrétaire-trésorière